

Mars 2019

Le mot du Maire

Sommaire

- 1) Le mot du Maire
- 2) Les informations municipales
- 3) Les Associations
- 4) Les prochaines manifestations
- 5) Etat-civil

Chers concitoyens,

En ce début d'année 2019, je tiens à remercier à nouveau les Caudecostois et Caudecostoises qui sont venus nombreux assister à la cérémonie de vœux de la Municipalité, témoignant de leur intérêt pour la vie communale.

Pour tous, je rappellerai les projets municipaux qui seront finalisés cette année, à savoir la salle omnisports située route de Saint-Sixte, à côté du centre technique municipal, ainsi que le jardin public, rue de Lacèbe qui vient de recevoir son mobilier urbain (dont deux bancs et une gloriette).

Courant de l'année 2019, nous poursuivons la mise en accessibilité des établissements appartenant à la commune recevant du public (ERP) : foyer Beaujardin, groupe scolaire, bibliothèque, cheminement du club house de l'AOCB.

Est prévu avec l'Agglomération d'Agen, la mise en place d'un plan de circulation dans Caudecoste « intra muros » (dont une zone de rencontre à 20 km/h, les piétons sont alors prioritaires). Toujours en partenariat avec l'Agglomération, le réaménagement des voiries et espaces publics du lotissement Martet.

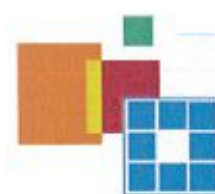
Le Maire,
Jean-Jacques PLO



D'OR À UNE MONTAGNE
ET TROIS COUPEAUX D'AZUR



Bastides d'Aquitaine



Bastides Lot-et-Garonne

INFORMATIONS MUNICIPALES

Inscriptions sur les listes électorales

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année. Toutefois, pour voter lors des prochaines élections européennes le 26 mai 2019, vous devez vous inscrire en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, au plus tard le samedi 30 mars (de 10h à 12h).



IMPORTANT

ATTENTION : pour voter, il vous sera demandé de présenter votre Carte d'Identité nationale ou votre passeport (en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans) ou votre permis de conduire.

Si vous êtes inscrit sur la liste électorale et que vous souhaitez participer activement au dépouillement des élections européennes le dimanche 26 mai, faites-vous connaître directement auprès de la mairie ou par courriel à : secretariat@mairie.caudecoste.fr

Recensement militaire

Une obligation pour tous. L'âge du recensement militaire est fixé à 16 ans pour les jeunes gens (filles et garçons). Le recensement militaire de la 2^{ème} période 2019 a débuté le 1^{er} mars et s'achèvera le 30 juin 2019. Sont concernés les filles et les garçons nés de janvier 2003 à juin 2003.

Celles et ceux qui ont omis de se faire recenser ou qui ont été inscrits d'office à leur lieu de naissance doivent régulariser leur situation militaire. Toute personne assujettie à l'obligation de recensement doit être en règle pour être autorisée à s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent également se faire recenser.

AUTRES INFORMATIONS

Eau et assainissement

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Agglomération d'Agen a changé de prestataire pour le service de distribution de l'eau potable et de l'assainissement. Les caudecostois bénéficie d'une baisse significative des tarifs. Ainsi, pour une consommation annuelle de 120 m³ d'eau par an, cela représente une économie de 208 €.

L'agence Eau de Garonne vous accueille au 97 boulevard Carnot à Agen :

- Lundi de 14h à 19h,
- Mardi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- Mercredi de 10h à 17h,
- Jeudi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- Vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30,
- Samedi de 9h à 12h.



Contacts :

Service clients de 8h à 18h : 05 53 40 96 21

Services dépannage 24h/24 : 05 53 41 98 09

Le SIVU Fourrière du Lot-et-Garonne

- Qu'est-ce qu'une fourrière ?

La fourrière est le lieu de dépôt des animaux capturés errants sur les communes. Elle accueille uniquement les animaux sur demande des maires et non ceux des particuliers. Chaque commune du département cotise au fonctionnement de la fourrière.

- Où est-elle située ?

Elle est située à Caubeyres, entre Damazan et Casteljaloux, au cœur de la forêt des Landes sur un parc de plusieurs hectares.

- Quel est le parcours d'un animal errant ?

Dès qu'un animal (chat ou chien) errant sur une commune est capturé par les services municipaux, il est placé en fourrière.



Dès son arrivée sur le site, l'animal est pris en charge par le personnel de la fourrière, photographié, vacciné, vermifugé et l'on recherche son propriétaire (tatouage, puce électronique, déclaration de perte...).

Si à l'issue de son délai de garde légal (8 jours ouvrés), il n'est pas récupéré par son propriétaire, il devient propriété de la fourrière et peut ainsi être cédé aux SPA pour être ré-adopté.

Que faire si vous perdez votre animal ?

Appelez la fourrière au 05 53 79 46 72 (de 9h à 17h) et munissez-vous de son numéro d'identification (tatouage ou puce) et de son descriptif. Informez votre mairie. Vous pouvez aussi voir nos animaux présents sur le site <http://chenil-fourriere47.com> ou nous contacter par mail :

[fourriere.chenil.departemental@wanadoo.fr](mailto:fouriere.chenil.departemental@wanadoo.fr)

Avis aux propriétaires :

Pensez à faire identifier votre animal (chien ou chat), en effet, seulement 35% des animaux entrés en fourrière sont identifiés et peuvent donc retrouver leur maître rapidement.

L'interlocuteur privilégié pour vos questions habitat !

SOLIHA est le premier réseau associatif national du secteur de l'amélioration de l'habitat. Une structure est présente dans votre département au cœur d'Agen, au 14 rue de Cessac.

- > Vous avez des factures d'énergie trop élevées ?
- > Vous avez trop froid ou trop chaud dans votre logement ?
- > Vous souhaitez rester à domicile en adaptant votre logement ?
- > Vous souhaitez réhabiliter un logement pour le louer ?

SOLIHA vous propose des solutions adaptées !

SOLIHA accompagne les projets habitat des particuliers et des collectivités.

Quels sont ses objectifs ?

Répondre aux besoins de logement, tout en gardant au cœur de ses projets ce qui en fait sa force : son engagement militant pour que chacun vive mieux. Notre mission : vous accompagner afin d'améliorer votre confort.

1. L'ÉLABORATION DE VOTRE PROJET

Avec vous, nous élaborons un projet adapté à vos besoins : travaux de rénovation énergétique (isolation des combles, des murs, menuiseries, système de chauffage...), travaux d'adaptation (salle de bain, cuisine, automatiser des volets, portes de garage...), travaux de traitements de l'habitat indigne ou très dégradé. Nous réalisons ensuite une visite à domicile avec un technicien spécialisé pour évaluer vos besoins, vous délivrer des conseils, définir avec vous le programme de travaux optimal et estimer les coûts de travaux.

2. LA RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Nous vous délivrons des informations sur les sources de financements, nous vous conseillons sur les aspects administratifs, vérifions les devis et constituons les dossiers de demandes de subventions en lien avec nos partenaires (ANAH, caisses de retraite, ...)

3. LA RÉALISATION DE VOS TRAVAUX

Nous vérifions la bonne exécution des travaux et validons les factures.

Ecole primaire Jean Couture

Inscriptions scolaires : Les inscriptions pour la rentrée de septembre 2019 sont ouvertes, passez au préalable en mairie muni de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile. Ensuite, vous pourrez rencontrer la Directrice, Mme Gagne, pour finaliser l'inscription.

Cycle natation à l'école primaire

A l'école J. Couture de Caudecoste, les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 ont débuté leur cycle de natation le 14 décembre. Tous les vendredis après-midis, les élèves se rendent à la piscine Aquagold à Golftech pour s'initier à la natation. Ils sont alors répartis en petits groupes, menés par l'enseignante, un maître nageur ou un parent agréé volontaire, pour apprendre à entrer, se déplacer dans l'eau et s'immerger. Ces séances prendront fin au mois de mars. Les transports sont pris en charge par la mairie.



Avenir Pétanque Caudecostois

L'année 2018 a été très riche en événements, le club a organisé son premier tournoi ouvert à tous le 15 août ainsi que deux tournois officiels, ce qui nous a permis de réunir des passionnés, licenciés ou non, et de partager de grands moments de convivialité.

Nous avons également participé au tournoi de SISTELS ouvert à tous, qui s'est déroulé trois vendredis soirs de mai à juin.

La saison 2019 va bientôt commencer, dès que les beaux jours arriveront, si vous avez envie de partager tous ces bons moments avec nous, vous pouvez nous rejoindre le vendredi soir, vers 20h30, sur le terrain de pétanque du foyer BEAUJARDIN, que vous soyez licencié ou non, nous vous accueillerons avec grand plaisir.



A la demande de plusieurs participants du tournoi 2018, nous vous donnons rendez-vous, le 15 août 2019, pour la deuxième édition du tournoi de Caudecoste, tournoi en doublette ouvert à tous avec à la clé de nombreux lots à gagner et une pause déjeuner le midi.

L'Assemblée Générale de l'AVENIR PETANQUE CAUDECOSTOIS s'est tenue le samedi 12 janvier 2019, durant laquelle nous avons acté la démission du secrétaire Michel VERT.

Le bureau est constitué comme suit, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale :

Président : Patrick GAUBE
Trésorier : Gilles BESSONNIER
Secrétaire : Karine GERMAIN

Si vous êtes décidé à nous rejoindre, alors n'hésitez pas, appelez Patrick au 06 24 98 20 43 ou Karine 06 87 66 34 12 (après 19h).

Tennis Club

C'est avec le tournoi interne de doubles que le club a démarré l'année 2019, une bonne façon d'éliminer les excès des fêtes.

Un grand BRAVO à l'équipe filles 15/16 ans qui termine 1^{ère} au championnat départemental (Margaux et Maude, en photo ci-contre).

Les prochaines activités du club :

- Le 16 février : tournoi homologué pour les jeunes nés en 2009 et 2010,
- Les 9 et 23 mars : Phase secteur des Raquettes F.F.T.,
- Pendant les vacances de printemps : tournoi de doubles pour tous les jeunes du club,
- Courant avril, mai et juin : deux équipes (Dames et Hommes) joueront les coupes de Guyenne,
- Le 9 juin : Fête du tennis ouverte à tous, licenciés et non licenciés. Cette journée vous permettra de découvrir le club et ses nombreuses animations comme le beach tennis.

L'école de tennis accueille une quarantaine de jeunes les mardis, mercredis et samedis. Un grand merci à tous les bénévoles qui participent et animent le club. C'est grâce à toutes ces actions que le tennis de Caudecoste se classe 5^{ème} au trophée du développement de la ligue de Guyenne (5^{ème} sur 187 clubs).

BRAVO et BON TENNIS à tous.



Pour le bureau Danielle Delpéch

Gymnastique Volontaire

Les séances de Gym ont repris depuis septembre et nous avons le plaisir de compter 30 licenciées, de 17 à 65 ans, toutes plus motivées les unes que les autres à venir transpirer et s'amuser tous les mardis soir de 20 h 30 à 21 h 30 au Foyer Beaujardin.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus pour venir essayer une heure de gym tendance avec Multi-activités sous les conseils de notre prof Valérie, dans la joie et la bonne humeur.
Alors n'hésitez pas à venir nous voir ou à me contacter pour plus de renseignements au 06 82 61 31 85.

La présidente, Christelle CAUNES

Les Petites Mains

L'association des Petites Mains a procédé à une Assemblée Générale Extraordinaire le 5 décembre 2018 suite à la disparition de leur chère Présidente, Yvette Cérère. Les adhérentes ont procédé à la réélection du bureau comme suit :

Présidente : Agnès Nicolotto
Vice Présidente : Myriam Laborie
Trésorière : Catherine Balmet
Trésorière adjointe : Danièle Touly
Secrétaire : Josiane Savarési
Secrétaire adjointe : Françoise Muller

L'engagement est tellement fort qu'en plus des ateliers hebdomadaires, les couturières ont bénéficié exceptionnellement en ce mois de février de journées entières dédiées à la couture grâce au dévouement et à la générosité de Marie Terles, l'animatrice des ateliers couture.



FOYER BEAUJARDIN

Section Patrimoine et Culture

L'année 2018 a vu se réaliser des travaux d'aménagement au lavoir. D'abord la restauration des briques du bassin avec le bénévolat d'André Parrein et la remise en état du chemin et des évacuations d'eaux pluviales avec les services techniques. Pour mémoire, ce chemin est le chemin de randonnée des abbayes de Cluny et relie Moissac à Moirax, il est donc interdit aux véhicules à moteur.

La Galerie des Consuls a célébré en septembre sa 50^{ème} exposition avec une rétrospective des artistes qui ont déjà exposé et Ginou Sanmori comme invitée d'honneur.

En septembre, grâce à nos six Lavandières, nous avons passé une journée agréable et ensoleillée lors de la Fête du Lavoir.

L'année 2019 sera encore riche en événements. Outre 7 expositions dans la galerie, il y aura aussi la fête des lavandières en septembre, la participation aux Nuits d'Été du Conseil Départemental en août (si elle est maintenue par le Conseil Départemental), des visites guidées de groupes aux 2 musées.

L'évènement principal sera, probablement en avril-mai, la fête du retour du calice offert par le prince de Conti en 1664 et reçu en 1668. Il est classé monument historique et se trouve en dépôt au musée d'Agen. Il n'a pas une grande valeur financière mais c'est une pièce d'art sacré du début du XVI^{ème} siècle qui représente beaucoup pour les caudecostois car il symbolise leur histoire. Il sera installé dans une vitrine blindée au 1^{er} étage de la Maison des Consuls et le musée sera sécurisé. Après 3 ans d'études et de négociations, nous sommes heureux de remercier la DRAC Aquitaine, l'État et le Conseil Départemental qui nous ont soutenu en nous accordant les subventions nécessaires pour mener à bien ce projet. Nous n'oublions pas les conservateurs du patrimoine qui nous ont guidés pour cela.

Un grand bravo aux bénévoles de la section patrimoine.

Galerie des Consuls*

Saison 2019



Du 5 au 26 avril :
Yvette Bonpays
Surprenant :
des tableaux en relief
débordants de sensibilité



Du 10 au 24 mai :
Christiane Lapeyrere
Sur le thème féminin un voyage à
travers des personnages attachants



Du 14 au 28 juin :
Céline Zorzenone
La vie animale,
une belle leçon de
beauté et d'amour



En juillet et août :
Liliane Labouffie
Sculptures,
l'art et la matière



Du 13 au 27 septembre
Christine Giffard
On ne peut qu'admirer ces
visages d'enfants et ces
dessins remarquables



Du 11 au 25 octobre :
Serge Cabannes
Les multiples possibilités
de la gravure sont ici
immédiatement exploitées

De novembre 2019 à février 2020 :
Exposition de fossiles

* La Galerie des Consuls est située au rez-de-chaussée de la mairie, place Armand Casse.

La nouvelle troupe de Caudecoste en rire et la compagnie Art Fées s'affairent aux répétitions pour vous offrir une soirée exceptionnelle et de qualité, le 23 mars au foyer Beaujardin.

Nous vous proposons une soirée dîner/spectacle au tarif de 17 €. Tarifs pour les enfants = gratuit jusqu'à 6 ans et de 6 à 12 ans 8 €.

Vous vous régalez autour d'un repas "mijoté" suivi d'un spectacle où rire, danse, émotion, chansons, et surprises émailleront cette soirée.

Venez partager avec nous ce moment convivial. Pensez à réserver votre soirée !

La responsable de section, Chantal MICHEL

DÎNER SPECTACLE
Rire, Chansons, Emotion

**SAMEDI
23 MARS
2019**

CAUDECOSTE EN RIRE
avec la participation de la compagnie **ART FÉE**

8 acteurs
1 Pianiste
1 Violoncelliste
4 Danseuses
2 techniciens

19h30 - Foyer Beaujardin

Repas et Spectacle **17€**

Menu
Assiette gourmande
Mijoté de veau à l'ancienne
Fromages
Dessert
Vin et café

CAUDECOSTE

Réservation
05.53.87.31.12

Ploum

Cétoucom Castelculier - Ne pas jeter sur la voie publique

Nouveaux services

Valérie AMARAL
Accessoires de mode pour tous

00.09.91.07.01



O fil des envies
Fait main

Lieu dit Malars
47220 CAUDECOSTE

ofildesenvies@gmail.com
www.ofildesenvies.fr

O fil des envies

Accessoires de mode pour tous
Fait main

Valérie Amaral

Lieu dit Malars

47220 CAUDECOSTE

Téléphone : 06 69 91 07 01

Site : www.ofildesenvies.fr

Courriel : ofildesenvies@gmail.com

O fil
des envies



Amandine coiffure

Coiffeuse à domicile

Femme – Homme – Enfant

Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi

jusqu'à 19h, journées continues

jusqu'à 30 km autour de Caudecoste

Téléphone 06 42 77 32 44

Facebook Amandine Coiffure 47



Les prochaines manifestations

16 mars : Soirée Saint Patrick, organisée par l'AOCB à 20h30 au foyer ,

23 mars : Soirée théâtre au foyer,

31 mars : Repas à Layrac de l'école de rugby, entente Caudecoste-Layrac,

14 avril : Loto du Comité des Fêtes au foyer à 15h,

25 mai : Spectacle de fin d'année de l'association Art'Fées,

9 juin : Vide grenier du Comité des Fêtes sur la place Armand Casse,

17 juin : Fête du lavoir organisée par la section patrimoine,

23 juin : Vide grenier de l'école de rugby au stade,

29 juin : Kermesse de l'école, organisée par les parents d'élèves,

19 au 22 juillet : Fête de la Madeleine organisée par le Comité des Fêtes.

ETAT CIVIL

Naissance : CHAPELET Victor, le 10 janvier, rue du Stade.

Décès : BOUE Yvette, épouse CERERE, âgée de 77 ans, chemin de Levrault,
BOISSEAU Reine, veuve VIDALOT, âgée de 86 ans, Bésodis,
DEZALOS Roland, âgé de 70 ans, Caméou,
MERCIER Danielle, âgée de 67 ans, Peyroche,
BOUE Jean-Luc, âgé de 40 ans, Saint-Germain,
PIANEGONDA Catherine, âgée de 89 ans, Place Armand Casse,
BERNARD Pierre, âgé de 79 ans, rue Roger Dublin,
LAGREOU Thierry, âgé de 47 ans, Muret.

La commune s'associe à la joie des parents et à la peine des familles.

Le prochain bulletin paraîtra la semaine du 03 juin 2019.
Date limite de réception des articles à publier : 17 mai 2019.